

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 24 novembre 2005-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Michel LAFON, Préfet de la Meuse, Président,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Claude KAISER, Meuse Nature Environnement,
- M. André MOUROT, CEDRA,
- M. Jean COUDRY, CGC Haute-Marne,
- M. Francis VANSOEN, CGC Meuse,
- M. Olivier MESUREUR, DRIRE Champagne-Ardenne,
- M. Jack-Pierre PIGUET, directeur du laboratoire ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Claude VALLEIX, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, Président de la CCI de la Haute-Marne,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM.

Etait invité :

- M. Bernard FERY, coordonnateur « Grands Chantiers »

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 3 octobre 2005.

Le compte-rendu est approuvé. M. le Préfet indique qu'il est nécessaire de modifier la date de la réunion plénière, car il doit être à Paris le jeudi 8 décembre. Le bureau décide de revenir à la date initiale : la réunion aura lieu le lundi 12 décembre à 18h30, à Echenay.

M. FERNBACH fait part du projet de l'ANCLI de rédiger un nouveau livre blanc portant sur l'approche sociétale de la question de la gestion des déchets radioactifs, en associant le CLIS à ses réflexions. M. le Préfet souligne l'importance de cette approche, englobant les aspects juridique et politique (modalités de prise de décision et de consultation) et propose que le CLIS organise en 2006 un colloque réunissant des chercheurs et universitaires français et étrangers. Il rappelle également que le groupe de travail constitué lors du dernier bureau fera des propositions en ce sens.

M. VANSOEN regrette le retard pris en France sur cette question, alors qu'en Suède, par exemple, cela fait 50 ans que l'approche sociétale est prise en compte, avant toute décision technique. En réponse à M. COUDRY, estimant que, si la loi en 2006 prolonge la durée des recherches, il n'y a pas d'urgence, M. DOSE souhaite que le colloque envisagé ait lieu avant le débat parlementaire qui doit se dérouler au printemps 2006 et que le CLIS participe aux travaux de l'ANCLI.

Suite à l'observation de M. LHERITIER sur le suivi de l'accompagnement économique, M. KAISER considère qu'il est anormal d'avoir prévu un accompagnement avant toute décision sur le stockage, et alors que le laboratoire ne constitue pas une nuisance.

MM. FERNBACH et LAVOCAT précisent que l'accompagnement était l'un des éléments de la candidature des départements, qu'il a été utile, mais que leur position en faveur de la recherche aurait été la même sans cet accompagnement.

M. COUDRY revient sur l'article paru dans le Journal de la Haute-Marne, critiquant le numéro 2 de la Lettre du CLIS et demande si le bureau ne pourrait pas inviter le journaliste pour lui expliquer ce qui a été fait. Les membres du bureau estiment que cela n'est pas nécessaire, et qu'il y sera éventuellement répondu dans le prochain numéro.

2) Point sur l'avancement des travaux du laboratoire.

M. PIGUET indique l'état d'avancement du creusement des galeries (cf document ci-joint), leur achèvement devant intervenir en mars 2006. Il précise que les expérimentations sont en cours dans les galeries creusées à partir du puits auxiliaire, notamment pour l'évaluation de la zone endommagée (EDZ). Il rappelle que l'ANDRA remettra en décembre aux pouvoirs publics son rapport définitif.

En réponse à MM. FERNBACH et MOUROT, M. PIGUET souligne que les données obtenues depuis la remise du rapport provisoire en juin ont permis des progrès dans la description, la compréhension et la modélisation du comportement mécanique des galeries à 490 m de profondeur. Les mesures de perméabilité se font dans des chambres isolées avec comparaisons verticales et horizontales. Les méthodes électriques pour l'évaluation de l'endommagement sont à l'étude avec le CNRS (GdR FORPRO). En 2006,

le programme comprendra entre autres le suivi de l'évolution en fonction du temps de paramètres géomécaniques, hydrogéologiques, thermiques... La mise en œuvre d'un nouveau programme dépendra de ce que prescrira la loi.

3) Présentation des travaux de l'IRSN.

M. FERNBACH a visité en septembre le laboratoire de Tournemire (Aveyron), où l'IRSN mène des recherches sur la migration de l'eau, le comportement des argiles fracturées ou sur la sismique 3D, qui permettent de développer des méthodes qui pourront être mises en œuvre à Bure Il rappelle également le rôle de l'IRSN dans l'instruction des données fournies par l'ANDRA pour le compte de la DGSNR, et la possibilité de faire appel à ses services pour des évaluations, des expertises ou des formations.

Il propose que le CLIS invite un responsable de l'IRSN à venir exposer les missions qui lui sont confiées dans le cadre de la loi du 30/12/91. Cette proposition sera étudiée lors de l'élaboration du programme d'activités 2006.

4) Point sur les réflexions du groupe de travail sur l'avenir du CLIS.

Le groupe de travail chargé de réfléchir à l'avenir du CLIS, qui comprend Mme MALFAIT-BENNI, MM. BABEL, DOSE, FERNBACH, FLEURY et VANSOEN, s'est réuni le lundi 10 octobre. Il prépare des propositions à partir de quatre thèmes : composition (tenant compte de la zone de transposition), présidence (mode de désignation, durée), statuts (y compris le financement) et missions. Ces propositions tiendront compte également du bilan des activités du CLIS en cours d'élaboration.

A la demande de M. KAISER, d'autres membres du bureau pourront se joindre au groupe de travail, dont la prochaine réunion est fixée au mercredi 21 décembre, à 17h00, à la Préfecture.

5) Pré-rapport « Géothermie ».

M. JAQUET indique que le pré-rapport remis par Erdyn consultants, diffusé aux membres du bureau, a été présenté au groupe de travail qui a fait part de ses premières observations. D'autres observations pourront être transmises avant le 3 décembre. Le rapport définitif sera présenté lors de la prochaine réunion plénière.

6) Note MOUROT-GODINOT.

Une note de MM. MOUROT et GODINOT reprenant des points soulevés lors des réunions organisée à Bar le Duc et Saint Dizier dans le cadre du débat public sur la gestion des déchets radioactifs (retour des radionucléides

par voie gazeuse, risque d'incendie dans les alvéoles de déchets bitumineux et risque de criticité) a été transmise aux membres du bureau.

M. PIGUET indique que l'ANDRA y répondra par écrit mais rappelle que les hypothèses faites par l'ANDRA, sur lesquelles s'appuient les auteurs de la note, ne doivent pas être considérées comme des événements certains. Il s'agit d'examiner tous les scénarios, y compris les moins plausibles, et d'élaborer des concepts de stockage permettant d'éviter que de tels scénarios puissent de produire, ou, s'ils se produisent, d'en évaluer les conséquences pour la sûreté.

7) Date et lieu du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau aura lieu, sous réserve de confirmation, le lundi 16 janvier 2006, à 18h00, à la Préfecture (salle Maginot).